

Licence 1^{re} année 2025-2026

Département de philosophie de l'université Bourgogne Europe

| Responsable de formation | Scolarité – secrétariat pédagogique |
|---|--|
| <p>Lucie FABRY Bureau 435 Lucie.fabry@ube.fr</p> <p>Parcours LAS : Pierre ANCET Bureau 439 pierre.ancet@ube.fr</p> | <p>Léon BORDE Bureau 136A ☎ 03.80.39.55.81 leon.borde@ube.fr</p> |

Composante(s) de rattachement : UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE

– **Modalités d'accès à la formation**

Accès de plein droit via Parcoursup pour les titulaires des diplômes suivants : Baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) ou autre titre français ou étranger admis en équivalence du baccalauréat.

Accès par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

– **Inscription administrative et inscription pédagogique**

En plus de [l'inscription administrative à l'université Bourgogne Europe](#), une inscription pédagogique (ou inscription aux examens) doit être effectuée auprès de la scolarité de la licence.

– **Règles de validation et de capitalisation**

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignement du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise, lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

N.B. : Il en résulte qu'une personne qui n'a pas validé l'année en session 1 doit repasser en session 2 **toutes** les matières où elle est défaillante ou bien où elle a eu une note strictement inférieure à 10 dans les UE non validées (c'est-à-dire les UE ayant obtenu une note strictement inférieure à 10) des semestres non validés (c'est-à-dire les semestres dont la moyenne pondérée est strictement inférieure à 10). Une absence à l'une quelconque de ces épreuves de deuxième session entraîne la défaillance automatique à l'année (quelle que soit la note obtenue aux autres épreuves de session 2).

Pour les cours en CC + CT (contrôle continu et contrôle terminal) : l'étudiant ajourné ou absent au CC en première session passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention, en cas de redoublement, si la matière n'est pas validée, les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

– **Assiduité**

3 absences injustifiées en TD entraînent une défaillance.

– **Statut étudiant salarié**

Les demandes de dispense d'assiduité aux TD sont à adresser exclusivement à la scolarité. Un formulaire remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité, accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

– **Compétences acquises à l'issue de la formation**

BC01 Usages digitaux et numériques : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

BC02 Expression et communication écrites et orales

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

BC03 Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

- Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances pour procéder à leur analyse en les contextualisant.
- Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.

BC04 Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

- Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution.
- Mettre en relation les grands débats contemporains entre eux et avec l'histoire des idées pour les analyser.

BC05 Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

- Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français, en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique, et dans au moins une langue étrangère.
- Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines.

BC06 Exploitation de données à des fins d'analyse

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

BC07 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

BC08 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Voir le descriptif complet des attendus, objectifs et débouchés de la formation sur <https://formations.u-bourgogne.fr/>

PREMIER SEMESTRE (LICENCE SEMESTRE 1)

UE 1.1 Philosophie générale [22h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 1 : Usages digitaux et numériques

Qui sont les autres ? Retour sur le concept d'altérité

Laure Aussedat

Qui sont ces autres qui m'entourent – qui me dérangent, qui m'inspirent, que je crains ou que j'admire ? Parmi eux, certains me sont si proches que je peine à exister et à me définir sans eux ; d'autres me sont si lointains que je peine à les considérer comme mes semblables. L'autre, c'est ce qui n'est pas le même, l'être qui me fait face, celui qui est distinct de moi. Mais il est aussi quelqu'un qui me ressemble suffisamment pour que je le désigne comme une autre personne et non comme un objet. C'est ainsi qu'on parle de l'autre humain comme d'un *alter ego*, un autre « moi-même », mon égal au-delà de sa différence. Mais peut-on parvenir à rencontrer l'autre et à le comprendre dans son altérité ? Peut-on l'appréhender et le désigner comme *autre* sans en même temps le rejeter ? N'est-ce pas toujours à travers ce que je projette sur lui que je le rencontre, laissant s'échapper alors sa différence ? La différence de l'autre peut-elle être reconnue sans être niée ou rejetée ? En d'autres termes : comment penser une relation à l'autre qui ne soit ni appropriation, ni exclusion, mais qui permette la construction d'un commun respectueux des singularités ?

À travers ce cours de philosophie générale, nous chercherons à interroger les modalités existentielles, éthiques et politiques des relations que nous tissons avec ceux que nous désignons comme « les autres ». Il s'agira notamment de saisir les conditions de possibilité d'un lien à l'autre, aux autres, qui soit une réelle reconnaissance de l'autre en tant qu'autre ; autrement dit, qui parvienne à appréhender l'autre dans sa différence sans que le constat de cette différence ne conduise à un mouvement de rejet radical qui le bannirait hors de la communauté, voire de l'humanité.

Nous analyserons pour cela différentes figures qui incarnent (communément et dans l'histoire de la philosophie) l'altérité : l'ami, l'ennemi, l'étranger, le monstre..., en nous appuyant sur des auteurs de différents courants de l'histoire de la philosophie occidentale (philosophie antique, moderne, phénoménologie) et en faisant quelques détours par les sciences humaines (sociologie, anthropologie, psychanalyse).

Indications bibliographiques :

PLATON, *Le Lysis*, *Le Banquet*

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, livre VIII

MONTAIGNE, *Essais* (livre I chapitre 28, « De l'amitié » et chapitre 31, « Des Cannibales », livre II chapitre 12, « Apologie de Raymond Sebond », Livre III chapitre 6, « Des Coches »)

DESCARTES, *Méditations Métaphysiques* I à III

ROUSSEAU, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*
KANT, *Fondements de la Métaphysique des Mœurs*
BERGSON, *Les Deux sources de la morale et de la religion* (notamment le chapitre 4)
LEVI-STRAUSS, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, 1987
SARTRE, *Huis Clos*, Paris, Gallimard, 1945
FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952
LEVINAS, *Éthique et Infini*, Paris, Le livre de Poche, 1984
DERRIDA, DUFOURMANTELLE, *De l'hospitalité*, Paris, Petite Bibliothèque des Idées, Essais littéraires, 1987
CARRIERE, *La controverse de Valladolid*, Paris, Actes Sud, 1992
HONNETH, *La Société du mépris*, chapitre 7, Paris, La Découverte, 2006
BUTLER, *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, Zones, 2010

UE 1.2 Introduction à la philosophie [18 h] :

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 6 : Exploitation des données à des fins d'analyse

Qu'est-ce que la philosophie ?

Emeline Durand

« On pourra trouver la situation paradoxale, mais le principal problème qui se pose au philosophe, c'est finalement de savoir ce que c'est que philosopher. » Ces mots de l'historien de la philosophie antique Pierre Hadot disent bien que la question « Qu'est-ce que la philosophie ? », loin de pouvoir être résolue une fois pour toutes par ceux qui font profession de philosopher, est au contraire l'objet même de leur enquête, voire de leur inquiétude. Prenant acte de ce que l'interrogation sur la nature du savoir philosophique est toujours à recommencer, aussi bien pour ceux qui l'enseignent que pour ceux qui l'étudient, ce cours se propose d'introduire à l'étude de la philosophie en réfléchissant à la définition même de cette discipline. Faut-il voir la philosophie comme la constitution d'un savoir spécifique, déposé dans des textes formant une tradition érudite, ou bien comme une sagesse dont la visée est autant la vie heureuse que la contemplation du vrai ? Faut-il souligner la dimension créative de la philosophie (création de concepts) ou sa rigueur formelle (discipline du raisonnement) ? Qu'est-ce qui distingue sa prétention au vrai de celle des sciences positives ? Comment penser le rapport de la philosophie à son histoire et à la transmission de celle-ci par l'enseignement ?

Ces questions seront abordées à travers la lecture de textes fondamentaux, mais aussi de réflexions contemporaines sur la pratique philosophique et son histoire. On espère ainsi aider les étudiants à entrer en philosophie, c'est-à-dire à mieux comprendre les exigences de la discipline à laquelle ils se consacrent et à apercevoir la richesse qu'ils peuvent en retirer.

Bibliographie :

- PLATON, *Apologie de Socrate. Criton*, trad. Luc Brisson, Paris, Garnier Flammarion, coll. « GF », 2017.
- PLATON, *Phédon*, trad. Monique Dixsaut, Paris, Garnier Flammarion, coll. « GF », 1991.
- ÉPICTÈTE, *Manuel*, trad. Emmanuel Cattin, Paris, Garnier Flammarion, coll. « GF », 1999.
- MONTAIGNE, *Essais*, Livre I, Chapitre XX : « Que Philosopher, c'est apprendre à mourir », Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2009, p. 221-241.
- DESCARTES, *Discours de la méthode*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1991.
- KANT, *Critique de la raison pure*, « Théorie transcendantale de la méthode », éd. publiée sous la direction de Ferdinand Alquié, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1980, p. 599-708.
- NIETZSCHE, *Le Crépuscule des Idoles*, in *Le Cas Wagner. Le Crépuscule des Idoles*, trad. Éric Blondel et Patrick Wotling, Paris, Garnier Flammarion, coll. « GF », 2005.
- Pierre HADOT, *La philosophie comme manière de vivre. Entretiens avec Jeannie Carlier et Arnold I. Davidson*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Biblio Essais », 2001.
- Jean-François LYOTARD, *Pourquoi philosopher ?*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Travaux pratiques », 2012.
- Maurice MERLEAU-PONTY, *Éloge de la philosophie et autres essais*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1989.
- Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Critique », 1991.
- Gilles DELEUZE, *L'Abécédaire* (documentaire disponible en DVD).

UE 2.1 Philosophie antique & médiévale [18 h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 5 : Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Aristote et la distinction des savoirs

Lucie Fabry

Aristote a opéré des distinctions entre différents types d'activités humaines qui ont structuré l'histoire de la philosophie et dont nous héritons encore aujourd'hui. Ce cours cherche à interroger ces distinctions aristotéliennes en explicitant les thèses qui les sous-tendent. Nous étudierons ainsi la distinction aristotélienne entre les activités théoriques et les activités pratiques, et les sous-divisions qu'il a opérées, du côté des activités pratiques, entre la *praxis* et la *poiesis*, et, du côté des activités théoriques, entre différents types de connaissance et différentes sciences. Nous parcourrons ainsi la large gamme des savoirs théoriques et pratiques que doit, selon Aristote, acquérir un être humain pour actualiser pleinement les potentialités qui sont dans sa nature. En explorant cette cartographie des activités humaines, ce cours aura pour double objectif de présenter les différentes branches de la philosophie (éthique, politique, esthétique, métaphysique, philosophie de la connaissance et philosophie des sciences), et de proposer une introduction générale à l'œuvre d'Aristote.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Pour l'œuvre d'Aristote, on privilégiera les éditions GF (Garnier-Flammarion). Nous étudierons en particulier les ouvrages suivants :

- ARISTOTE, *Seconds Analytiques*, trad. fr. Pierre Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2005.
- ARISTOTE, *Physique*, trad. fr. Pierre Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2021.
- ARISTOTE, *De l'Âme*, trad. fr. Richard Bodéüs, Paris, GF-Flammarion, 2018.
- ARISTOTE, *Métaphysique*, trad. fr. Marie-Paule Duminil et Annick Jaulin, Paris, GF-Flammarion, 2008.
- ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, trad. fr. Richard Bodéüs, Paris, GF-Flammarion, 2004.
- ARISTOTE, *Les Politiques*, trad. fr. Pierre Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2015.

Littérature secondaire :

- BRUNSCHWIG Jacques, Geoffrey Ernest Richard LLOYD et Pierre PELLEGRIN (dir.), *Le Savoir grec : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 2021.
- CRUBELLIER Michel et Pierre PELLEGRIN, *Aristote : le philosophe et les savoirs*, Paris, éd. du Seuil (« Points »), 2002.
- PELLEGRIN Pierre, *Le Vocabulaire d'Aristote*, Paris, Ellipses, 2009.

UE 2.2 Philosophie moderne [22 h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 4 : Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

Les anthropologies philosophiques de la modernité : contexte et actualité

Margaux Dubar

Ce cours met à l'honneur l'attachement des modernes à produire une connaissance de l'homme, donc une anthropologie, non pas seulement du point de vue métaphysique ou théologique, mais également comme créature incarnée et sociale. Ou pour reprendre le langage de l'époque, « en philosophes », c'est-à-dire « à hauteur d'homme ». Nous tirerons un fil problématique : celui de la condition humaine, une catégorie empirique qui, pour se prêter à la mise en situation des hommes du commun dans la réalité de leur temps et les aléas de la vie, récuse l'essentialisme d'une « nature », mais ne renonce pas tout à fait à une destination. Ces multiples déterminations me semblent plus que pertinentes pour poser, avec le recul de l'histoire des idées, la question de nos conditions d'appartenance et d'existence qui occupent aujourd'hui la sphère intellectuelle, par exemple en matière d'écologie, de genre, d'inclusivité, etc. La séquence suit un parcours historique de Montaigne à Rousseau, mais procède aussi d'un fonctionnement à double détente : chaque séquence est centrée sur l'étude d'un auteur, abordé via une problématique anthropologique qui caractérise son œuvre, d'une part, et, d'autre part, ressaisi à travers des recherches proposant un dialogue contemporain ou une piste d'actualisation. Un livret sera mis à disposition des étudiant-e-s au début du semestre, leur permettant de préparer les lectures d'une séance sur l'autre.

Quelques références bibliographiques :

ANTOINE-MAHUT Delphine, BOULAD-AYOUB Josiane et TORERO-IBAD Alexandra (dir.), *Les Arts de lire des philosophes modernes*, Laval, Presses de l'Université Laval, Mercure du Nord, 2015.

CITTON Yves, *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires ?*, Paris, Amsterdam, 2017.

TOTO Francesco, SIMONETTA Laetitia, BOTTINI Georgio (dir.), *Entre nature et histoire. Mœurs et coutumes dans la philosophie moderne*, Paris, Classique Garnier, Constitution de la modernité, 2017.

UE 3.1 Méthodologie [22 h]

Évaluation session 1 : Contrôle continu (3 notes minimum)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 3 : Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires

Pierre Ancet (groupe 1 : LAS)

Valentin Debatisse (groupe 2)

Déborah Knop (groupe 3)

UE 3.2 Langue (anglais, allemand ou espagnol) [12 h ou 18 h]

Évaluation session 1 : *selon langue choisie*

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 2 : Expression et communication écrites et orales

UE 4.1 Éthique, science et société [18 h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 5

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 7 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

Éthique, Science et société

Pierre Ancet

La bioéthique interroge la manière dont nous pouvons prendre soin des êtres humains et des autres vivants dans un monde dominé par la technologie au sein d'une économie capitaliste. Comment dès lors considérer la vulnérabilité, du début de vie avec la tentation eugénique à la fin de la vie et la question du droit à mourir, en passant par les vies censées ne pas valoir (ou ne plus valoir) la peine d'être vécue en raison d'une situation de handicap ?

Cela nous amènera à considérer les éthiques du *care* ou éthiques du *prendre soin* et les problèmes contemporains de usages de la technologie dans le soin.

Nous travaillerons, à l'appui de ces questions, un certain nombre de distinction conceptuelles importantes, afin d'éviter d'envisager ces problèmes bioéthique de manière manichéenne ou trop dogmatique.

Bibliographie :

- HOTTOIS (G.), *Qu'est-ce que la bioéthique ?*, Paris, Vrin, 2004
- LE GOFF (A.) & GARRAU (M.) (dir.), *Politiser le care ? Perspectives sociologiques et philosophiques*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2012.
- LE GOFF (A.) & GARRAU (M.), *Care, justice, dépendance*, Paris, PUF, 2010.
- NUSSBAUM (M.), *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Flammarion, Climats, 2012.
- NUSS (M.), *La Présence à l'autre. Accompagner les personnes en situation de grande dépendance*, Paris, Dunod, 3^{ème} éd., 2011
- QUENTIN (B.), *La philosophie face au handicap*, Toulouse, Erès, 2013.

UE 4.2 Esthétique [22 h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 5

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 8 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Introduction à l'esthétique et à la philosophie de l'art

Gaël Cloitre

Platon, avec ses observations sur l'essence du beau et sa critique de la *mimesis* picturale, ouvre la voie aux réflexions sur le sens de la création artistique.

Avec son *Æsthetica* (1750), Alexander Baumgarten donne son nom à l'Esthétique, en la comprenant comme la science qui traite du beau et du sentiment qu'il fait naître en nous.

Cette théorie de la perception esthétique sera ensuite réévaluée par la critique kantienne du jugement de goût, laquelle nous fait saisir l'importance de la distinction entre une belle chose et une belle représentation d'une chose.

Hegel critiquera à son tour le caractère subjectif de l'esthétique, en proie au relativisme : ne faut-il pas, en revenant sur les significations et les contenus des œuvres, tenter de l'éclairer par une philosophie de l'art ?

L'objet de ce cours sera de comprendre la portée de ces réflexions philosophiques sur le beau et sur l'art. L'analyse du sentiment esthétique pourrait être ainsi une méthode pour approfondir la connaissance de l'homme et de ses représentations symboliques.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- PLATON, *Hippias majeur ; Phèdre 250 a – 252 b ; République livres VII et X ; Théétète, 235 d – 236 a* (éditions GF-Flammarion).
- KANT, *Critique de la faculté de juger*, GF-Flammarion, 2015.
- SCHILLER, *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Aubier (bilingue), 1992.

- HEGEL, *Introduction à l'Esthétique. Le Beau*, Flammarion, Champs, 2009.
- SARTRE, *L'Imaginaire*, Paris, Gallimard, 1986.

UE 5 Ouverture (voir livret des UE d'ouverture et cours du département de sociologie)

Évaluation : selon UE choisie

Coefficient : 2/14

Crédits ECTS : 6/30

Par exemple, UEO Philosophie [36 h]

1/2 – Pensée critique : Peut-on échapper aux préjugés ? [18 h]

Déborah Knop

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit : QCM)

Évaluation session 2 : Écrit (QCM)

Le préjugé apparaît comme une forme de prédétermination du jugement. Un premier paradoxe se présente déjà : il est à la fois utile (il permet de gagner du temps, et de faciliter les jugements et les raisonnements dans lesquels il intervient, de les simplifier), mais il biaise, fausse ou entrave souvent l'exercice d'une pensée critique.

Le préjugé revêt souvent la forme de représentations ou de conceptions qui ne sont pas questionnées, ou pas assez. Peut-être ce concept délimite-t-il d'ailleurs la sphère d'exercice de la philosophie, qui concerne entre autres des questions ou des objets propres à d'autres disciplines (par exemple, les révolutions des planètes) ou à l'expérience commune : elle les examine aussi (tout comme l'astronomie, par exemple), mais pour interroger spécifiquement ce que ces disciplines ou l'expérience commune n'examinent pas véritablement.

De fait, on peut, avec Hume, estimer que l'assertion « le Soleil se lèvera demain » est une forme de préjugé, ce qui n'empêche pas que son contraire, « le Soleil ne se lèvera pas demain » (d'un tout autre genre !) soit aussi tenu pour tel. Dans certains cas, le préjugé qui résulte d'un raisonnement, si simple soit-il, peut se prêter à une analyse critique détaillée. Le cours s'attachera entre autres aux différents types de raisonnements et à leurs modes de validité, ainsi qu'à leurs mises en forme rhétoriques.

Ce cours s'adresse à tous les étudiants et étudiantes : il n'exige pas de connaissances préalables en philosophie.

Premières indications bibliographiques :

BACON, Francis, *Novum Organum*, éd. M. Malherbe et J.-M. Pousseur, Paris, PUF, 2010

DESCARTES, René, *Discours de la méthode*, éd. L. Renault, Paris, GF, 2016

DESCARTES, René, *Les Principes de la philosophie*, Première partie, éd. G. Durandin, Paris, Vrin, 2020

DESCARTES, René, *Méditations métaphysiques*, éd. J.-M. et M. Beyssade Paris, GF, 2011

HUME, David, *Enquête sur l'entendement humain*, éd. M. Beyssade, Paris, GF, 2021

KANT, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, éd. A. Renaut, Paris, GF, 2015

KANT, Emmanuel, *Critique de la raison pure*, éd. A. Renaut, Paris, GF, 2006

KANT, Emmanuel, *Qu'est-ce que les Lumières ?* dans *Vers la paix perpétuelle, Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?*, éd. F. Proust, Paris, GF, 2006

NIETZSCHE, Friedrich, *Par-delà bien et mal*, éd. P. Wotling, Paris, GF, 2022
PLATON, *Apologie de Socrate*, éd. A. Macé, Paris, GF, 2024
PLATON, *La République*, éd. G. Leroux, Paris, GF, 2016
PLATON, *Théétète*, éd. M. Narcy, Paris, GF, 2016
RUSSELL, Bertrand, *Problèmes de philosophie*, trad. F. Rivenc, Paris, Payot, 1989
SPINOZA, Baruch, *Éthique*, éd. C. Appuhn, Paris, GF, 2023

2/2 – Santé et valeurs dans l’histoire de la philosophie moderne et contemporaine [18 h] :

Démocratie sanitaire : pourquoi politiser le soin ?

Margaux Dubar

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit : QCM)

Évaluation session 2 : Écrit (QCM)

La loi dite Kouchner du 4 mars 2002 « relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé » reconnaît le·a patient·e comme un·e acteur·rice à part entière du soin, dont le consentement est requis et qui doit être représenté·e par ses pairs à tous les niveaux. Pourtant, l’autonomie des patient·e·s peine à se faire reconnaître concrètement dans les institutions et la crise du Covid-19 a révélé la fragilité du projet. L’hypothèse de ce cours est qu’il faut politiser pleinement la santé pour garantir l’accès de chacun·e à des soins de qualité. Qu’est-ce que cela implique ? La question intéresse la philosophie politique et morale, l’éthique et l’épistémologie, ainsi que les humanités médicales. Nous interrogerons toute une série d’enjeux, de notions et de perspectives dans le sillage de ce mot d’ordre de « démocratie sanitaire » : la maladie chronique, la santé environnementale, les métaphores médicales, les injustices épistémiques, les patient·e·s partenaires, plus largement l’autonomie, la vulnérabilité, la dépendance, la précarité, la science et l’expérience, etc.

Trois lectures accessibles :

CAREL Havi, *La Maladie. Le cri de la chair*, Paris, Vrin, Philosophie concrète, 2022.

MEYERS Todd, *Chroniques de la maladie chronique*, Paris, Puf, Questions de soin, 2017.

OGIEN Ruwen, *Mes mille et une nuits. La maladie comme drame et comme comédie*, Paris, Albin Michel, Le Livre de poche, 2017.

Deux podcasts instructifs :

RICHARD Claire, « La santé autrement », série radiophonique (4 épisodes) réalisée par Assia Khalid, *La Série Documentaire*, 6-9/11/2023, France Culture.

LEFILLEUL Alice, « Maladies chroniques. Ce qui nous traverse », série radiophonique (4 épisodes) réalisée par Julie Beressi, *La Série Documentaire*, 9-12/06/2025, France Culture.

UE 6 (optionnelle) : UE Engagement ou autres UE Transversales

Voir le descriptif de l’UE Engagement et des autres UE Transversales sur <https://ub-link.u-bourgogne.fr>

SECOND SEMESTRE (LICENCE SEMESTRE 2)

UE 1.1 Philosophie générale [22 h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 1 : Usages digitaux et numériques

La présence de l'art dans le discours philosophique

Zoe Mauel

Pourquoi les philosophes intègrent-ils les arts dans leurs réflexions ? Quel usage font-ils de la littérature, de la musique ou des arts plastiques ? Quel est le statut de l'œuvre d'art en philosophie ? N'est-il pas contradictoire de faire appel aux œuvres d'art en philosophie, puisqu'elles ne sont pas un moyen d'expression conceptuel comme le langage philosophique et qu'elles sont alors exclues du domaine de la philosophie ? Dans ce cours, le lien entre art et philosophie sera abordé moins sous l'angle de la question de la philosophie de l'art que sous celui de l'usage que les philosophes font de l'art pour développer, mettre à l'épreuve, contraster ou démontrer leurs propres thèses philosophiques. Pour étudier le sujet de cette façon, il sera d'abord nécessaire de passer par la lecture de quelques textes esthétiques fondamentaux (Kant, Hegel, Schopenhauer, Nietzsche). À la suite, nous pourrions étudier des philosophes de langue allemande du XXe siècle tels qu'Adorno, Benjamin, Heidegger et Lukács. Pourquoi utilisent-ils l'art et qu'est-ce qui résulte de cette pratique ? Cet usage est-il toujours justifié ? Libère-t-il l'œuvre d'art des difficultés de compréhension ou lui fait-il violence ? Nous aurons aussi l'occasion de discuter de certaines difficultés rencontrées lors de la traduction de termes philosophiques de l'allemand vers le français.

Bibliographie indicative (les passages à lire seront indiqués lors de la première séance) :

Theodor W. Adorno, *Notes sur la littérature*, traduit par S. Muller, Paris, Flammarion, 2009.

Walter Benjamin, *Sur Kafka*, traduit par Ch. David et A. Richter, Paris, Nous, 2015.

G.W.F. Hegel, *Introduction à l'esthétique, Le beau*, traduit par S. Jankélévitch, Paris, Flammarion, 2009.

Martin Heidegger, *Chemins qui ne mènent nulle part*, traduit par W. Brokmeier, Paris, Gallimard, 1986.

Franz Kafka, *Le Procès*, traduit par A. Vialatte, Paris, Gallimard, 1948.

Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, traduit par A. Philonenko, Paris, Vrin, 1989.

Georg Lukács, *La théorie du roman*, traduit par J. Clairevoye, Paris, Gallimard, 1989.

Friedrich Nietzsche, *La Naissance de la tragédie*, traduit par P. Wotling, Paris, Le Livre de poche, 2013.

Arthur Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, traduit par A. Burdeau, Paris, PUF, 1966.

Barbara Cassin (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris, Seuil, 2019.

UE 1.2 Philosophie morale & politique [22 h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 8 :

La violence

Louis Regad

La violence semble être omniprésente. Aucune société, ou aucune culture, n'y échappe et l'histoire de l'Humanité apparaît intimement liée à la violence. Toutefois, si la violence se manifeste souvent, elle le fait sous des formes multiples. Cela soulève une première question : les manifestations violentes peuvent-elles se réduire sous un seul concept de violence ? Y a-t-il quelque chose de commun entre la violence verbale d'une insulte et un massacre organisé par un État ? Devons-nous distinguer le concept de violence (s'il existe un tel concept) de celui de force ? Et si tel est le cas, qu'est-ce qui en fait la spécificité ?

Outre la question de la spécificité du concept de violence, il peut sembler nécessaire de questionner son origine. Si la violence est partout, d'où vient-elle ? Nous pouvons *a priori* la retrouver aussi bien dans le règne animal, que dans la violence d'une catastrophe naturelle. Dans ce cas, la violence est-elle un phénomène naturel ? Il semble malgré tout bien y avoir une spécificité de la violence humaine. Mais alors, nous pouvons nous demander si elle est inhérente à l'Homme ou si elle a trait à sa nature d'animal politique. Autrement dit, l'Homme est-il naturellement violent ou est-ce la société qui rend possible et produit la violence ? La vie en société est présentée comme la condition *sine qua non* de la survie de l'Homme, notamment parce qu'elle permet de canaliser la violence des Hommes. Mais cette même société, à travers le pouvoir politique, n'est-elle pas porteuse d'une autre forme de violence ? Est-il juste d'utiliser la violence pour endiguer la violence ?

Cela nous conduira à questionner la légitimité de la violence. À première vue, la violence est unanimement condamnée, que ce soit moralement ou juridiquement. Toutefois, toutes les violences sont-elles condamnables de la même manière ? Certaines violences semblent plus légitimes que d'autres. La question est alors de savoir quels sont les critères qui permettent de faire d'une violence une violence légitime ou non.

Bibliographie indicative :

Freud, *Malaise dans la civilisation*, Payot, 2010

Hobbes, *Léviathan*, Dalloz, 1999 (chapitres XIII à XVII)

Rousseau, *Du contrat social*, GF, 2024

Anders, *La violence, oui ou non : une discussion nécessaire*, Fario, 2014.

Lorenz, *L'agression, une histoire naturelle du mal*, Flammarion, 2018

Machiavel, *Le prince*, GF, 2024

UE 2.1 Philosophie antique & médiévale [18 h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 5 : Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire

Introduction à la philosophie platonicienne

Camille Guigon

Le but du CM est de présenter les différents aspects de la pensée de Platon (cosmologie, ontologie, épistémologie, éthique, politique, psychologie) à partir d'une sélection de textes, ainsi que la façon dont les présocratiques ont influencé les grandes thèses platoniciennes.

Bibliographie : de manière générale, nous invitons les étudiants à lire les dialogues qui sont le plus facile d'accès (le *Banquet*, le *Phédon*, l'*Alcibiade*, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, etc.)

Littérature secondaire :

Brisson Luc, *Platon*, Paris, Le Cerf, 2007.

Brisson Luc (éd.), *Platon, Œuvres complètes*, Paris, GF Flammarion, 2008.

Canto Sperber Monique (éd.), *Philosophie grecque*, Paris, PUF, 2017 (troisième partie, Platon).

Dixsaut Monique, *Le naturel philosophie : essai sur les dialogues de Platon*, Paris, Vrin, 2016.

Dixsaut Monique, *Platon et la question de l'âme*, Paris, Vrin, 2013.

Dixsaut Monique, *Études sur la République de Platon*, Paris, Vrin, 2005, 2 vol.

Dixsaut Monique, *Métamorphoses de la dialectique chez Platon*, Paris, Vrin, 2001.

Guillermit Louis (éd.), *Platon par lui-même*, Paris, GF Flammarion, 2007.

UE 2.2 Philosophie contemporaine [24 h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 6

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 4 : Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire

Histoire et philosophie des féminismes en France, 1945-1980

Lucie Fabry

Que voulait dire Simone de Beauvoir en affirmant qu'on ne naît pas femme, mais qu'on le devient ? Quelles étaient les ambitions du Mouvement de libération des femmes (MLF) ? Ces questions font partie de celles que nous aborderons dans ce cours consacré à l'histoire et à la philosophie des féminismes en France au cours de la seconde moitié du xx^e siècle. Nous nous concentrerons sur ce qu'on a parfois appelé la deuxième vague des mouvements féministes, du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir (1949) jusqu'aux féminismes matérialistes des *Questions féministes* (1977-1980). Nous lirons ces textes dans leur contexte historique, en les situant dans l'histoire des droits des femmes en France et l'histoire des mobilisations féministes.

BIBLIOGRAPHIE :

- BARD Christine, *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2012.
- BEAUVOIR Simone de, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 2010.
- CHAPERON Sylvie, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, Paris, Éd. Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », 2008.
- GARCIA Manon, *On ne naît pas soumise, on le devient*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Essais », 2021.
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Donnemarie-Dontilly, Les Éditions iXe, 2016.
- MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, coll. « Racine de iXe », 2013.
- PAVARD Bibia, Florence ROCHEFORT et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Ne nous libérez pas, on s'en charge : une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, la Découverte, 2020.
- WITTIG Monique, *La pensée straight*, Nouvelle éd, Paris, Éditions Amsterdam, 2018.

UE 3.1 Méthodologie [22 h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 5

Crédits ECTS : 4

Bloc de compétences 8 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Pierre Ancet (groupe 1 : LAS)

Valentin Debatisse (groupe 2)

Cyprien Machtalère (groupe 3)

UE 3.2 Langue [12 h] : selon langue choisie

Évaluation session 1 : *selon langue choisie*

Évaluation session 2 : *selon langue choisie*

Coefficient : 2

Crédits ECTS : 2

Bloc de compétences 2 : Expression et communication écrites et orales

UE 4.1 Philosophie des sciences [22h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 7 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel

Les enjeux éthiques des théories de l'évolution

Pierre Ancet

Ce cours présente les différentes théories de l'évolution, depuis le transformisme de Lamarck et l'hypothèse de sélection naturelle de Darwin jusqu'à la théorie synthétique de l'évolution du XXème siècle. Nous verrons comment ces théories, celle de Darwin en particulier, ont été vivement critiquées dès leur apparition, et réutilisées à des fins biopolitiques (dans le champ des théories et pratiques eugéniques puis néo-eugéniques, et à travers ce que l'on a appelé ensuite le « darwinisme social »). Nous nous interrogerons sur les moyens de contrôle beaucoup plus puissants dont disposent aujourd'hui les humains pour prévenir les maladies chromosomiques ou génétiques, mais aussi pour potentiellement sélectionner (en anténatal) ou évaluer des personnes atypiques, dans un contexte où les humains sont à la fois sujet et objets de la technique.

Éléments de bibliographie :

BERGSON (H.), *L'Évolution créatrice* (1907), Paris, PUF, 2013.

DARWIN (C.), *L'Origine des espèces*, (1865) Paris, La découverte, 2013 (notez bien que le titre du livre de Darwin n'est pas « l'évolution des espèces »).

DARWIN (C.), *La Descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (1881), Paris, Honoré Champion, 2012.

GOULD (S. J.), *Comme les huit doigts de la main. Réflexions sur l'histoire naturelle*, Paris, Seuil, 1993.

JACOB (F.) *La Logique du vivant. Une Histoire de l'hérédité* (1970), Paris, Gallimard, coll. « TEL », 2002.

JACOB (F.), *Le Jeu des possibles*, Paris, Fayard, 1981.

PICHOT (A.), *Histoire de la notion de vie*, Paris, Gallimard, coll. "TEL", 1993 (dans ce gros livre, consulter seulement les passages concernant les périodes étudiées).

PICHOT (A.), *La société pure. De Darwin à Hitler*, Paris, Flammarion, 2000.

UE 4.2 Philosophie du langage [22h]

Évaluation session 1 : Contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 2 : Expression et communication écrites et orales

La pluralité des langues

Emeline Durand

Souvent considéré comme une fonction universelle et une propriété naturelle de l'humanité, le langage ne se manifeste pourtant à nous que par le phénomène de la parole, où un locuteur singulier s'empare du code commun qu'est la langue pour l'actualiser par l'énonciation : c'est donc toujours par l'intermédiaire d'une langue, particulière à un milieu culturel, que nous exerçons la fonction universelle du langage et réalisons ainsi une potentialité de notre espèce. De ce paradoxe découlent le mystère et la difficulté que renferme l'existence dans le monde d'une pluralité irréductible de langues. D'une part, en l'absence de toute connaissance scientifique quant à l'origine du langage et au processus historique de la division des langues, leur diversité reste un fait évident mais inexpliqué. D'autre part, au vu de l'impossibilité d'établir l'usage d'une langue unique de l'humanité, la pluralité des langues, qui est aussi la richesse des cultures, est à la fois la condition de l'existence parlante des hommes et l'obstacle à leur parfaite entente.

Ces difficultés, méditées par les traditions religieuses et constituées en problèmes par les sciences du langage, ne laissent pas la philosophie indifférente. La pluralité des langues soulève en premier lieu la question de la place du langage humain entre nature et culture. Elle déstabilise en outre la conception universaliste de l'esprit humain, la particularisation de la pensée en systèmes linguistiques distincts pouvant suggérer l'incommensurabilité des « visions du monde » d'une culture à l'autre. Enfin, l'obstacle apparent que la diversité linguistique oppose à la communication humaine et la tentation de lui apporter aujourd'hui une réponse technique appelle un questionnement sur la véritable nature de l'acte de parler et sa valeur éthique. C'est pourquoi ce cours, conçu comme une introduction aux problèmes fondamentaux de la philosophie du langage, se proposera d'aborder la question de la diversité des langues du point de vue anthropologique, métaphysique et éthique, pour tâcher de déterminer ce qu'une pensée de la différence des langues peut apporter à la philosophie.

BIBLIOGRAPHIE

- Genèse, chapitre XI, versets 1-9, *La Bible. Traduction œcuménique*, Paris, Bibli'O / Cerf, 2010.
- Saint Augustin, *Œuvres II : La Cité de Dieu*, éd. L. Jerphagnon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998 (Livre XVI).
- Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, éd. J. Starobinski, Paris, Gallimard, 1991.
- Johann Gottfried Herder, *Traité sur l'origine des langues*, trad. L. Duvoy, Paris, Allia, 2010.
- Wilhelm von Humboldt, *Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*, trad. P. Caussat, Paris, Seuil, 1974.
- Wilhelm von Humboldt, *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, présentés, traduits et commentés par D. Thouard, Paris, Seuil, 2000.
- Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 2005.
- Edward Sapir, *Le langage. Introduction à l'étude de la parole*, trad. S.-M. Guillemin, Paris, Payot et Rivages, 2001.
- Benjamin L. Whorf, *Linguistique et anthropologie*, trad. C. Carme, Paris, Denoël, 1969.
- Sylvain Auroux (dir.), *Histoire des idées linguistiques* (trois volumes), Liège, Mardaga, 1989-1997.
- Sylvain Auroux, Jacques Deschamps, Djamel Kouloughli, *La philosophie du langage*, Paris, PUF, 2004.
- Sylvain Auroux, *La question de l'origine des langues*, Paris, PUF, 2007.
- Barbara Cassin (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies*, 2004.
- Jean-Marie Hombert (dir.), *Aux origines des langues et du langage*, Paris, Fayard, 2005.
- Jean-Claude Pariente, article « Langage », in D. Kambouchner (dir.), *Notions de philosophie*, volume I, Paris, Gallimard, 1995.

UE 4.3 Logique classique [14h]

Évaluation session 1 : 40 % contrôle continu (1 note minimum) et 60 % contrôle terminal (écrit)

Évaluation session 2 : Écrit

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 3

Bloc de compétences 6 : Exploitation de données à des fins d'analyse

La logique aristotélicienne et ses réceptions

Lucie Fabry

En articulation étroite avec le cours du premier semestre sur Aristote, ce cours se penchera sur les textes qu'Aristote consacre aux syllogismes, formes de raisonnement déductif qui permettent de faire découler nécessairement une conclusion de deux prémisses.

Il ne s'agira pas seulement de lire les textes d'Aristote mais de pratiquer cette logique par des exercices, qui viseront à se familiariser avec les règles à respecter pour construire des raisonnements déductifs valides, à apprendre à distinguer les différents types de syllogismes et à comprendre d'autres contributions de la logique aristotélicienne comme le carré logique. On donnera enfin un aperçu des réceptions médiévales de ces textes d'Aristote, non seulement

parce que c'est à travers ces réceptions que la syllogistique a été systématisée et a pris sa forme canonique, mais aussi pour donner à voir la place qui a été donnée à la syllogistique dans la structure des savoirs médiévaux.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ARISTOTE, *Œuvres complètes*, éd. Pierre Pellegrin, Flammarion, Paris, 2014, en particulier : *Catégories* ; *De l'interprétation* ; *Premiers analytiques* ; *Seconds analytiques* ; *Topiques* ; *Réfutations sophistiques*.
- BELNA Jean-Pierre, *Histoire de la logique*, Paris, Ellipses, 2014.
- BRUMBERG-CHAUMONT Julie, « The Legacy of Ancient Logic in the Middle Ages », dans Catarina Dutilh Novaes et Stephen Read (éd.), *The Cambridge Companion to Medieval Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Cambridge Companions to Philosophy », 2016, p. 19-44.

UE 5 Ouverture (voir livret des UE d'ouverture et département de sociologie)

Évaluation : selon UE choisie

Coefficient : 4

Crédits ECTS : 2

Par exemple, UEO Philosophie [36 h]

1/2 – Introduction à la philosophie de l'environnement [18 h]

Communiqué prochainement

Évaluation session 1 : Contrôle terminal exclusivement (écrit de 2h : questions de cours)

Évaluation session 2 : Écrit de 2h : questions de cours

2/2 – Questions contemporaines [18 h] :

Le principe de mérite dans les théories américaines de la justice

Lyvann Vaté

Évaluation session 1 : Contrôle terminal exclusivement (écrit de 2h)

Évaluation session 2 : Écrit de 2h

Au cours, au moins, des soixante dernières années, la notion de mérite a simultanément envahi le discours public et a concentré des critiques particulièrement vives, venues de champs disciplinaires distincts et d'écoles de pensée parfois diamétralement opposées (si l'on songe à l'égalitarisme libéral et aux libertarianismes). Le cours se propose d'examiner la notion de mérite à la lumière des principales études qui lui ont été consacrées dans les débats intenses portant sur les modalités jugées souhaitables de justice redistributive : à la fois chez Rawls et les communautariens et d'autre part chez les libertariens minarchistes et anarcho-capitalistes, qui motivent leur commun rejet de la notion par des justifications radicalement opposées.

Bibliographie :

- Daniel Markovits, *The Meritocracy Trap*, Penguin Press, 2019
- John Rawls, *A Theory of Justice*, Oxford, OUP, 1971 ; trad. franç. *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987, rééd. Seuil, « Points essais », 1997.
- John Rawls, *Justice as Fairness: A Restatement*. Cambridge, Massachusetts: Belknap Press, 2001 ; *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice* (2001), trad. par Bertrand Guillarme, Paris, La Découverte, 2008.
- Stephen J. McNamee, Robert K. Miller Jr, *The Meritocracy Myth*, Rowman and Litterfield, 2004
- Yves Michaud, *Qu'est-ce que le mérite ?*, Bourin, 2009, rééd. Gallimard, « Folio », 2010.
- Thomas Mulligan, *Justice and Meritocratic State*, Routledge, 2018.
- Robert Nozick, *Anarchy, State and Utopia*, Basic Books, 1974 ; traduction française : *Anarchie, Etat et utopie*, Presses universitaires de France, 2016.
- Chaïm Perelman, « De la justice », 1945, rééd. *Ethique et droit*, Éditions de l'université de Bruxelles, 1990.
- Michael Sandel, *The Tyranny of Merit. What's Become to the Common Good*, Farrar, Straus and Giroux, 2020, trad. fr. *La Tyrannie du mérite. Qu'avons-nous fait du bien commun ?*, Albin Michel, 2021.
- Thomas M. Scanlon, *Why Does Inequality Matter ?*, Oxford University Press, 2018 ; *Pourquoi s'opposer à l'inégalité*, trad. V. Mardellat, préf. Thomas Piketty, Agone, « Banc d'essais », 2022.
- George Sher, *Desert*, Princeton University Press, 1989.
- Michael Walzer, *Spheres of Justice. A Defense of Pluralism and Equality*, New York, Basic Books Inc., 1983, trad.fr. *Sphères de justice*, Paris, Seuil, 1997.

UE 6 (optionnelle) : UE Engagement ou autres UE Transversales

Voir le descriptif de l'UE Engagement et des autres UE Transversales sur <https://ub-link.u-bourgogne.fr>